

9 COACHING SPORT

Société par actions simplifiée

au capital de 1000 euros

Siège social 377 avenue des prés celestins 01700 MIRIBEL

842 353 542 RCS BOURG EN BRESSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU [DATE]

Le 03/09/2023 à 10h, Miribel,

Charlotte Ducos demeurant 377 avenue des prés celestins 01700 MIRIBEL, associé unique de la Société 9 Coaching sport représentée par Ducos Charlotte, présidente et gérante.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société ;
- Nomination et rémunération du liquidateur ;

Première résolution : Dissolution anticipée – Mise en liquidation amiable

L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/07/2023 et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Pendant la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "Société en liquidation" et le siège de la Société sera fixé à 377 avenue des prés celestins 01700 MIRIBEL.

Deuxième résolution : Désignation du Liquidateur

Charlotte DUCOS demeurant 377 avenue des prés celestins 01700 MIRIBEL, décide d'exercer les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation.

L'associé unique décide que le liquidateur aura le droit à une rémunération de 0 euros au titre de l'exercice de ses fonctions.

En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

DUCOS CHARLOTTE

CERTIFIE CONFORME PAR LE REPRESENTANT

